



Procès-verbal du Conseil d'établissement

École La Mennais

SÉANCE DU 27 MAI 2024, 18H45

Étaient présents :

Bernard Demers, directeur remplaçant

Mélissa Chayer, présidente

Gabrielle Howard, Ariane Gaudreault, Andréanne Renaud-Dubé et Lily Saindon, parents

Élise Paquet et Vanessa Boulay, enseignantes

Anne-Marie Gagnon, responsable du service de garde

Cindy Fontaine, secrétaire

Était absente :

Marie-Ève Chouinard, enseignante

Catherine Marquis (parent substitut)

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre
La rencontre débute à 18h46.

1.2 Présences et vérification du quorum
Nous avons quorum.

2. SECRÉTARIAT

2.1 Secrétariat
Madame Cindy Fontaine est secrétaire de la rencontre.

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE23/24-47 **IL EST PROPOSÉ PAR Madame Ariane Gaudreault et résolu**
Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 2 mai 2024 ( document)

CE23/24-48 **IL EST PROPOSÉ PAR Madame Élise Paquet et résolu**
Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

- 2.4 Suivis au procès-verbal du 2 mai 2024
Aucun suivi

3. QUESTIONS DU PUBLIC

- Retour sur l'anglais intensif, les parents demandent si ce sera poursuivie pour l'an prochaine? La réponse est non, car la formule 5 mois/5mois n'est pas reportable assurément mais présenté autrement un peu plus tard dans le conseil via la grille matière
- Résolution pour le *Statu Quo* : voté à l'unanimité par les membres lors du dernier conseil : elle a été envoyée à plusieurs personnes afin de démontrer notre appui, nous avons reçus des accusés réception.
La direction mentionne l'option que les 32 élèves soient divisés en 2 groupes une classe de 5^e/6^e (6 élèves) et une classe de 6^e année (26 élèves).

4. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

- 4.1 **Approbation de nouvelles activités éducatives,**
Aucunes nouvelles activités à venir
- 4.2 **Approbation de la grille matières, temps alloué par matière** (📎 document)
M. Demers présente la grille matière et le temps alloué par matière.
32 élèves, divisés en 2 groupes une 5/6^e (6 élèves) avec 4 périodes d'anglais et une classe de 6^e année (26 élèves) avec 16 périodes d'anglais enrichi.
La grille a été travaillée par les enseignants et approuvée par l'assemblée générale des enseignants lors de la rencontre du 23 mai 2024.
Les parents proposent qu'il y ait une communication afin de demander au volontaire avant de faire la pige et les choix d'élèves, afin d'être impliqués dans la décision.
M. Demers mentionne que les notes des élèves de 5^e années seront prises en considération dans la décision.
Mme Anne-Marie Blanchet, directrice générale adjointe du CSSDN mentionne que l'enjeu n'est pas l'anglais mais plutôt la performance un peu moins bonne pour ce qui est de la matière en Français et en mathématiques.
Mme Binette présente le détail du temps alloué par matière par degré scolaire. M Demers soulève le point que la musique sera changée par de l'art dramatique pour l'an prochain.

Il y a donc vote secret pour l'approbation de la grille matière et de la modification de l'art dramatique.

Résultat de vote :

Art dramatique : Pour à l'unanimité

Grille matière : 3 pour et 4 contre

Geneviève Fauteux propose qu'on accepte pour cette année étant donné le contexte actuel et les délais serrés (Le bassin est le 5 juin donc toutes les tâches doivent être fait d'ici là) c'est la meilleure option, mais il est très important à reprendre en considération pour l'an prochain.

2 options : Soit qu'on reprend le vote ou est qu'on repart faire nos devoirs.

Les parents du conseil reprennent leurs votes.

CE23/24-49

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélissa Chayer et résolu

Que la grille matière et le temps alloué par matière soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉE à l'unanimité

4.3 Évaluation du plan de lutte 2023-2024 contre l'intimidation et la violence (📁 document)

Doit être reporté au conseil d'établissement du 13 juin 2024

4.4 Approbation de la possibilité de participer à la caisse scolaire en 2024-2025

Reporté au conseil d'établissement du 13 juin 2024

5. INFORMATIONS

5.1 Plan de rattrapage, suivi

Reporté au conseil d'établissement du 13 juin 2024

6. RAPPORTS

Procès-verbal du Conseil d'établissement

École La Mennais

SÉANCE DU 27 MAI 2024, 18H45

- 6.1 Rapport de la présidente**
Reporté au conseil d'établissement du 13 juin 2024
- 6.2 Rapport du représentant des parents**
Reporté au conseil d'établissement du 13 juin 2024
- 6.3 Rapport de l'OPP**
Reporté au conseil d'établissement du 13 juin 2024
- 6.4 Rapport de la direction**
Reporté au conseil d'établissement du 13 juin 2024
- 6.5 Rapport des enseignants**
Reporté au conseil d'établissement du 13 juin 2024
- 6.6 Rapport du service de garde**
Reporté au conseil d'établissement du 13 juin 2024
- 6.7 Rapport du personnel de soutien**
Reporté au conseil d'établissement du 13 juin 2024

7. AUTRES POINTS

- 7.1** **Date de la prochaine rencontre : 13 juin 2024**
17h30 au salon du personnel
- 7.2 Points à l'ordre du jour :**
 - Adoption du plan d'action 2024-2025 pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous.
 - Présentation du plan d'action école 2024-2025

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE23/24-52 **IL EST PROPOSÉ PAR Madame X et résolu**
Que la séance soit levée à 21h22.

Bernard Demers, directeur remplaçant

Mélissa Chayer, présidente